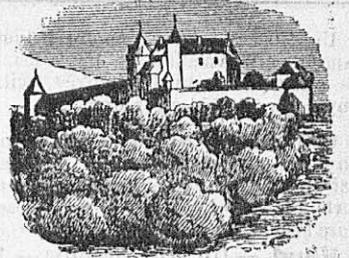




LA GRUYÈRE



Journal indépendant, politique et agricole

paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit: « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration: Rue de la Sionge, Bulle.

ABONNEMENTS

Suisse	1 an	Fr. 6.—
»	6 mois	» 3.—
Etranger	1 an	» 10.—
»	6 mois	» 5.50

payable d'avance.

Prix du numéro: 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste moyennant 20 cent. en plus.

HORAIRE BULLE-ROMONT: BULLE, arr. 8⁵¹ 12⁰⁷ (d. j. f. 15¹⁰) 15³⁰ 20¹⁷. BULLE, dép. 6.— 10⁰⁵ (10²⁵) 13²⁰ 17³⁵

ANNONCES

Canton de Fribourg	20 cts.
Suisse	25 »
Etranger	30 »
annonces mortuaires et rétractations	30 »
Réclames	50 »

S'adresser à Publicitas S. A. suisse de publicité (Cercle Catholique, 1^{er} étage).

tes des recherches pour re-
ce ? dit encore le Coroner, et
réponse vint, rapide.
ement, nous faisons l'impos-
trouver. Nous craignons qu'il
arrivé quelque chose sur la
parition est un profond...
« mystère ».
profonde angoisse pour nous,
ne il est supposé...
ramassa la note et la par-
veau.
ne on nous l'affirme, Mrs Met-
e dans le chemin hier, avec
un témoignage est d'une im-
itale... L'enquête sera donc
à ce qu'elle puisse être en-
e témoin.
ration dramatique et inatten-
ord pour effet de rendre muet-
s de ceux qui, avant le rappel
avaient commencé à discuter
le quitta vivement la salle et,
ms la rue, les hommes et les
èrent libre cours à leurs im-
ngulier, très singulier! di-
pourquoi la jeune Mrs Met-
disparu d'une façon si mysté-
au moment où la famille est
(A suivre.)

pas les petits oiseaux !
vous à „La Gruyère“

RIÈRE & C^{IE}
de Musique - BULLE
choix de
phones
ère, vient d'arriver.
NT AVANTAGEUX.

is Fr. 50.—
depuis » 150.—
ure, depuis » 250.—

tous genres, fumisterie
HINDLER

BULLE

Grand choix de **potagers**
n fer forgé, construction extra
solide, fonctionnement parfait.
Potagers avec dispositif
permettant de brûler la sciure.
Brevet N° 101, 779
Fourneaux en tôle, gar-
nis molasse, de toutes dimen-
sions.
Fourneaux portatifs en
matelles de 4, 3, 2 rangs.
odérés

GLASSON
BULLE

CHOIX DE
ux de deuil

dentelles?
les vraiment
vonSteinfels?
avec le Savon-Steinfels,
de maison, mais aussi
les que. Dentelles, bro-
s de soie et toutes les
à mousses riches et fortes,
dissout complètement la
le moins du monde,
es plus fins.
z sur chaque morceau
marque de fabrique.

La VIII^{me} Foire Suisse d'Echantillons.

On nous écrit :
« Artisans et industriels suisses reçoivent ces jours-ci l'invitation à participer à la VIII^{me} Foire Suisse d'Echantillons qui se tiendra à Bâle du 17 au 27 mai 1924, dans les nouveaux bâtiments remplaçant les halles provisoires détruites par l'incendie du 16 septembre dernier.
Il n'est plus besoin de démontrer l'importance capitale que cette institution s'est acquise après sept années d'existence au sein de notre vie économique suisse. M. le conseiller fédéral Schulthess ne faisait qu'interpréter l'opinion générale de tous les milieux industriels et commerciaux de notre pays en affirmant, dans sa lettre à la Direction de la Foire à la suite de l'incendie, que « la Foire de Bâle est devenue un facteur précieux de la prospérité économique du pays ».

Les anciens exposants savent, d'expérience, que la Foire est un rendez-vous commercial, une bourse aux marchandises où se concentrent pendant quelques jours l'offre et la demande d'une foule de produits suisses. C'est là qu'ils ont pris l'habitude de retrouver leurs clients et qu'ils escomptent se créer de nouvelles relations d'affaires. Il n'y a pas que les consommateurs suisses qui se rendent à la Foire, mais elle attire tout naturellement les acheteurs étrangers désireux de s'approvisionner en marchandises suisses. Par la concentration de l'offre qu'elle opère, elle leur épargne du temps et des frais de voyage. Pour les nouvelles industries, pour les articles neufs, la Foire est sans contester aussi l'occasion la plus favorable de les lancer sur le marché. Que l'on considère seulement le nombre des visiteurs de la Foire et l'on concevra que dix jours d'exposition dans un stand sont la réclame la plus efficace, parce qu'elle atteint le plus grand nombre d'intéressés dans un délai limité, et la moins coûteuse qui soit.

Il importe de s'inscrire au plus tôt pour s'assurer le temps nécessaire à une bonne préparation à la Foire. Les conditions d'admission, prix de location, disposition d'organisation, restent sensiblement les mêmes que pour les précédentes Foires. Elles se trouvent dans le prospectus que la Direction de la Foire enverra, sur demande, à tous les intéressés. »

PRO JUVENTUTE

La fondation Pro Juventute, dont l'activité si bienfaisante est très connue, s'adresse à nouveau au peuple suisse pour lui offrir ses timbres et ses cartes postales. Le vente s'en fera en faveur des enfants en âge de scolarité.

L'inclemence du temps présent multiplie les misères dont notre pays a à souffrir et nous oblige à un redoublement d'efforts pour les combattre. Les enfants d'aujourd'hui formeront d'ici quelques années la partie agissante du peuple suisse. A nous de leur procurer la santé de l'âme et du corps au moment d'entrer dans une vie indépendante et lourde de responsabilités.

Notre peuple fera une fois de plus, cette année, preuve de largeur d'esprit et de générosité. En assurant le soulagement des besoins et des souffrances du moment, ses dons contribueront à préparer un avenir plus heureux à notre chère patrie.
(sig.) K. Scheurer, président de la Confédération suisse.

Le procès de la Banque Commerciale à Fribourg.

La P. S. M. nous écrit :
On se demande avec anxiété, dans le public de Fribourg, quand on va en finir avec le procès pénal de la Banque Commerciale. Les journaux annonçaient, avec force détails, que les débats allaient reprendre lundi. Or, c'est ce qui arrive; mais, hélas, tout se termina par un nouveau renvoi sine die. Voici comment l'affaire s'est déroulée :

On se souvient que M. Ruckstuhl, banquier à Paris, avait été désigné par l'autorité judiciaire pour procéder à une contre-expertise. Il employa deux mois à mettre sur pied son travail qui fut livré en allemand. On le traduisit en français, et il fut remis aux avocats il y a quelques jours. Mais l'expertise de M. Ruckstuhl fut, contrairement au code de procédure pénale fribourgeoise, transmise au premier expert, M. Duriaux, qui fit, à son tour, une réponse dont le tribunal prit connaissance. Ce procédé illégal ne fut naturellement pas admis par les défenseurs des accusés qui, à la séance de lundi, soulevèrent de nombreux incidents; les avocats de MM. Hoffmann et Figi quittèrent la salle en signe de protestation. Les accusés n'ayant plus de défenseurs, le tribunal dut, malgré lui, suspendre à nouveau la fin du procès. Le procureur général demanda alors que le tribunal cantonal désignât des défenseurs d'office aux deux principaux accusés et les juges accédèrent à cette requête. On est donc maintenant dans l'attente.

Pour compléter ces quelques notes, j'ajoute que la nouvelle expertise de M. Ruckstuhl est très favorable aux prévenus. Elle détruit presque totalement les données de M. Duriaux, représentant de la Fiduciaire de Bâle, qui se trouve dès lors singulièrement blessé dans son amour propre. Mais ce n'est pas une raison, en admettant que l'on se soit trompé, de persévérer dans l'erreur, surtout lorsqu'il s'agit de la justice. Que l'on convienne donc avec l'expert Ruckstuhl que « le manque d'organisation et de contrôle a seul causé la catastrophe de la Banque Commerciale. On peut se demander où étaient et que faisaient les organes de contrôle? Une telle banque, non pourvue d'un contrôle sérieux, était vouée à l'insuccès. » Ces phrases sont puisées dans les données de M. Ruckstuhl, auquel on peut avoir pleine et entière confiance.

Mais alors, nous dira-t-on, comment se fait-il que M. Duriaux soit en complète contradiction avec son collègue? Pour répondre à cette question, il faut savoir que M. Duriaux fut chargé, après l'arrestation de M. Fiji, de chercher les griefs pénaux sur lesquels on pouvait échafauder une accusation. Il fit, en l'espèce, une pure expertise civile qui servit alors dans le procès pénal. C'est de là qu'est né tout le conflit. On est mal parti et l'on se demande où l'on va en arriver.

Bref, c'est maintenant un temps d'expectative. On ignore quand la cause sera réassignée.

Mardi, le tribunal cantonal a procédé à la nomination des avocats d'office qui sont M^e Bartel et M^e Gross du barreau fribourgeois. Il faudra en tout cas à M^e Gross un certain temps pour prendre connaissance des 52 dossiers de l'affaire. C'est pour cette raison que l'année 1923 s'écoulera sans qu'une solution définitive soit intervenue.

Pour les sourds-muets.

On nous écrit :
Dans leur frêle berceau rose ou bleu, les petits bambins écoutent, ravis et charmés, la voix de leur maman ou de leur grand-mère, qui chante pour les endormir. Les vieilles chansons de chez nous apaisent et charment le marmotet, quand il sera devenu grand, chanteront encore dans son souvenir.
Et, lorsque l'enfant se réveille, ses parents, penchés sur lui, attendent les premiers mots qui sortiront de sa bouche. Ce frais gazouillement les réjouit et enchante leur journée.

Mais il est de pauvres malheureux pour qui les sons et les harmonies n'existeront jamais. Jamais ils n'entendront la voix de leurs parents, la parole de leurs frères et de leurs amis. Leur oreille infirme ne percevra jamais le chant matinal des oiseaux, le murmure du vent ou du ruisseau, le rythme des fantasses, la sonnerie des cloches, le roulement du tonnerre et la multitude infinie des bruits et des sons. Etant sourds, ils ne sauront pas parler. Celui qui n'entend rien ne peut pas savoir que la parole existe et son gosier reste muet.

Mais voici que, à force de patience et de dévouement, on est parvenu à donner la parole aux sourds. Ils arrivent à lire sur les lèvres le langage de celui qui leur parle et à s'exprimer eux-mêmes avec une clarté suffisante. Les bonnes sœurs de l'Institut St-Joseph, au Guinzel, réalisent ce miracle en faveur des pauvres déshérités de notre canton.

Malheureusement, l'argent nécessaire pour l'entretien de ces enfants vient parfois à manquer; il faut compter sur la charité populaire pour compléter les ressources de l'œuvre.

C'est là une vraie et bonne charité, et tous ceux qui ont reçu en partage les dons inappréciables de l'ouïe et de la parole, ceux qui ont le bonheur d'entendre la douce voix de leurs enfants, songeront, lors de la collecte qui aura lieu dimanche prochain dans toutes les paroisses du canton, aux misérables déshérités qui ne connaissent pas ces joies.

La Semaine catholique du 15 novembre recommande à la charité de tous les paroissiens du canton la quête en faveur de l'œuvre des sourds-muets pauvres, qui est une des œuvres à laquelle s'intéresse tout particulièrement Monseigneur Besson, Evêque du diocèse.

L'Association St-Joseph compte donc sur la générosité de tous, elle ne lui fera certes pas défaut, pour lui permettre de soulager les infortunés qu'elle place à l'Institut du Guinzel.

La lutte contre la tuberculose.

Les membres de l'association suisse contre la tuberculose, au nombre de 80 environ, ont tenu leur assemblée annuelle, à Olten, le dimanche 14 novembre, sous la présidence de M. le Dr Morin de Colombier.

Après avoir liquidé les questions administratives figurant à l'ordre du jour (rapport du comité sur son activité pendant l'exercice écoulé, reddition des comptes, etc.) et exprimé sa gratitude aux autorités fédérales pour la subvention d'un million accordé aux œuvres antituberculeuses de notre pays, l'assemblée a discuté l'importante question figurant à l'ordre du jour: « Comment maintenir et améliorer les résultats acquis par la cure sanatoriale? »

Cette question a été traitée avec une compétence toute particulière par MM. Bachmann de Zurich et G. Rossel de Leysin. Voici les conclusions de leurs exposés basés sur une étude approfondie et une grande expérience de la matière: choix plus judicieux des malades admis dans les sanatoriums; prolongation du traitement des malades admis dans les sanatoriums; prolongation du traitement des sanatoriums; contact plus étroit entre les sanatoriums, les hôpitaux et les institutions (dispensaires) qui ont pour mission de surveiller les malades après leur sortie des établissements hospitaliers, appui plus efficace accordé aux dispensaires par le corps médical; création d'office de placement en faveur des malades sortant des sanatoriums et dont l'état de santé exige des ménagements.
De nombreux médecins, ainsi qu'un certain nombre de dames, ont participé à la discussion qui suivit l'exposé des rapporteurs.

NOUVELLES SUISSES

Conseil National. — Tractanda de la session de décembre. — La Conférence des présidents de groupes du Conseil National, réunie sous la présidence de M. Jenny (Berne), a décidé de proposer aux Conseils de délibérer sur les objets suivants: Election du président et du vice-président; budget des C. F. F. pour 1924; réduction des rentes au personnel fédéral; loi fédérale sur l'assurance-chômage; rapport du Conseil fédéral relatif à la prolongation des restrictions d'importation; gestion et comptes de la Régie des alcools pour 1924; l'emploi de la dîme de l'alcool en 1921; rapport du Conseil fédéral sur la suppression de la distribution postale le dimanche; union douanière avec le Liechtenstein; budget de la Confédération pour 1924; allocations de renchérissement au personnel fédéral pour 1924; rapport sur les 3^{me} et 4^{me} conférences internationales du travail; traité d'extradition avec l'Uruguay; crédits supplémentaires pour 1923, 11^{me} série; comptes des organisations civiles de guerre; affaires de chemins de fer; pétitions, motions, interpellations et postulats.

La conférence a pris connaissance d'un rapport de la Commission pour l'assurance-veillesse, invalidité et survivants concernant les résultats des délibérations de cette instance. Le Conseil fédéral ayant l'intention de préparer un rapport relatif à la création d'une des branches d'assurance, cet objet ne figurera donc pas au nombre des tractanda de la session de décembre.

Mort du colonel J.-J. Lochmann. — Nous apprenons la mort, survenue mardi dans la soirée, du colonel J.-J. Lochmann, né à Lausanne le 6 juin 1836.

Le défunt était ancien colonel du génie, ancien chef de l'arme du génie et du Bureau topographique fédéral, ancien municipal, conseiller communal pendant de longues années.

Votation fédérale du 17 février. — Le Conseil fédéral vient d'adresser une circulaire aux gouvernements cantonaux au sujet des dispositions à prendre en vue de la prochaine votation fédérale du 17 février concernant la modification à apporter à l'art. 41 de la loi sur les fabriques dans le sens d'une prolongation de la durée du travail. Le texte soumis à la votation populaire sera remis aux électeurs quatre semaines au plus tard avant la votation.

Un détail à relever, montrant l'importance de cette votation, est que la demande de referendum qui l'a motivée était appuyée par 202.224 signatures.

Grisons. — Sisme. — Mardi matin, on a ressenti dans toutes les localités du val Müstair une secousse sismique assez forte, également enregistrée par l'observatoire sismologique suisse à Zurich.

Vaud. — Un gros incendie. — Jeudi soir, vers 9 heures, un gros incendie a détruit l'immeuble de M. Magnenet, charbon à Suchy. Le bâtiment comprenait maison d'habitation, grange, écurie et atelier de charbon.

Une bonne partie du mobilier, deux chevaux, une dizaine de têtes de gros bétail et des porcs ont pu être sauvés. Par contre, les chars et la plupart des machines et outils nécessaires à l'exploitation du domaine, ainsi qu'une importante quantité de fourrages ont été la proie des flammes.

La malveillance ne serait pas étrangère au sinistre.

CANTON DE FRIBOURG

Conseil d'Etat. — Séance du 26 novembre. — Le Conseil d'Etat nomme :

M. César Bonny, à Fribourg, lieutenant de préfet du district de la Sarine ;

M. César Repond, syndic à Villarvolard officier suppléant de l'état-civil du 11^{me} arrondissement de la Gruyère (Villarvolard) ;

M. Léonard Gremaud, à Villaraboud, officier suppléant de l'état-civil du 14^{me} arrondissement de la Glâne (Villaraboud).

Cercle fribourgeois de Genève. — « Le cercle fribourgeois de Genève » a renouvelé comme suit son Comité pour l'année 1924 :

Président : Docteur FRAGNIÈRE Gustave ;

Vice-Président : JOYE Charles ;

Secrétaire : MAURON Emile ;

Vice-Secrétaire : KART Léon ;

Trésorier : MOULLET Amédée ;

Vice-Trésorier : HABIS Joseph ;

Bibliothécaire : PANTILLON Eug. ;

Membres Adjointes : ZIMMERMANN Max ;

ROUILLER Alexis ; BOURRET Pierre ;

COTTIER Alexis.

Local : Hôtel du Jura - 25, Rue de Chan-tepoulet.

Incendies. — A Dompierre, mardi, un commencement d'incendie s'est déclaré vers 1 heure du matin, dans la salle de l'école inférieure des filles. Il a été provoqué par une braise qui s'était échappée du fourneau.

Des personnes habitant la maison ont été réveillées par la fumée et ont donné l'alarme.

Le plancher ayant été en partie brûlé, il y a pour un millier de francs de dégâts.

A Eissy, hameau de Domdidier, mardi, un incendie a éclaté dans une étable. On a pu heureusement l'éteindre assez vite et éviter ainsi un grand désastre, car la ferme en question est située dans un pâté de maisons presque entièrement en bois et sans mur mitoyen.

FEUILLETON DE „LA GRUYÈRE“

L'Etrangère

PAR

L.-G. MOBERLY.

50

Adapté de l'Anglais par E.-Pierre LUGUET.

— Il doit y avoir dans tout ça quelque chose de plus qu'on ne voit, disaient les autres. Il serait incroyable que l'assassinat de M. Harold Metcalfe et la disparition de la femme de son cousin, arrivant au même moment, fussent une simple coïncidence. Il y a certainement un rapport entre les deux événements... autrement, pourquoi aurait-elle disparu !

Pourquoi ?... telle était la question que posait anxieusement le vieux gentleman à son fils, pendant leur voyage de retour après l'enquête ; la question que Reginald s'était posée pendant des heures sans pouvoir ni vouloir la résoudre.

— Notre chère douce Rose ! disait le vieillard en gémissant presque. S'il lui est arrivé quelque chose, votre mère en mourra Reg !... Et vous, mon pauvre enfant, combien devez-vous souffrir ! continua-t-il, les yeux fixés sur le visage hagard et les regards troublés de son fils, cette inquiétude ajoutée à tout le reste est terrible... Il ne faut pas voir les choses en égoïstes, elles sont dix mille fois plus cruelles pour vous, mon fils. Vous perdez votre femme avant

Un incendie dont la cause est inconnue a détruit, dans la nuit de mardi à mercredi, la halle aux marchandises de la gare de Sugiez, avec tout son contenu. Les dégâts sont importants.

Agression. — La semaine dernière, dans la nuit de mardi à mercredi, sauf erreur, deux habitants de Fribourg qui passaient en side-car près de Rosé, aux abords de la forêt, entendirent appeler au secours et virent à terre un personnage qui leur cria avoir été assailli et dévalisé. Les deux voyageurs, croyant à une mystification, continuèrent leur chemin. Le lendemain, M. E., marchand de bétail, à Rosé, venait s'annoncer à la préfecture de Fribourg comme la victime qui avait appelé à l'aide, déclarant avoir été assailli par deux hommes et dépouillé d'une somme de 1300 francs.

L'enquête aboutit à l'arrestation des coupables, qui ont avoué l'agression, mais se défendent d'avoir dévalisé leur victime. Il s'agirait d'un acte de vengeance. L'un d'eux a été mis en liberté sous caution ; l'autre est encore sous les verrous ; c'est un Vaudois, ancien légionnaire.

GRUYÈRE

La suppression des cafés. — On nous écrit :

« Encore une mise au point, espérons que ce sera la dernière :

Dans sa controverse de vendredi, sous prétexte de répondre à ma rectification concernant le rôle et la mission de la commission des auberges, votre correspondant qui signe R. donne un exposé qui fourmille d'erreurs. D'abord, il prétend que « divers établissements sont destinés à être supprimés bien que réunissant toutes les qualités requises. » S'il était au courant, il saurait que seul ce cas pourrait se présenter si, contrairement à la loi, le nombre des débits dépasse la norme prévue — un établissement par 400 habitants — et là encore la commission prend en considération le fait que la dite commune est peut-être un siège de justice de paix, un centre de paroisse, un lieu de foires ou de marchés importants, etc., en un mot que des circonstances spéciales entrent en jeu. — Plus loin, votre correspondant signale la peine qu'a eue le Grand Conseil d'introduire dans la loi le principe de l'indemnité en faveur des propriétaires dont l'établissement est fermé. Encore une erreur : lisez la loi de 1919 et vous verrez que cette indemnité n'a pas été admise par le pouvoir législatif ; l'Etat estime ne rien devoir puisqu'il ne fait que retirer une faveur qu'il a précédemment accordée, principe qui a été sanctionné par le Tribunal fédéral. On peut naturellement ne pas être d'accord avec cette décision, mais, puisqu'il en est ainsi, c'est justement pour atténuer la perte causée au propriétaire dont le débit est fermé que la commission s'efforce d'intéresser les aubergistes voisins en leur demandant une modeste indemnité en faveur du lésé ; convenez que c'est bien naturel puisque, je le répète, ils bénéficient généralement de la disparition d'un concurrent.

De sorte que de toute l'argumentation de votre correspondant, il ne subsiste que la question du rôle futur que pourrait jouer le fisc à l'égard des détenteurs de patentes. Mais ce point n'ayant rien à faire avec l'activité de la commission des auberges, je me

même de l'avoir revue, et nous déposons toutes nos douleurs sur vos épaules !

Reginald essaya de parler, il essaya de dire que la perte de sa femme datait de beaucoup plus loin que la veille, mais les paroles moururent sur ses lèvres, comme elles étaient mortes toutes les fois qu'il avait voulu aborder ce sujet, et le regard muet et suppliant qu'il tourna vers son père fut tout à fait dénaturé par celui-ci.

— Espérons, cher enfant, dit-il, en posant une main caressante sur le genou de Reginald. Ayons confiance en Dieu et espérons ; notre chère Rose nous sera sûrement rendue, je ne peux croire qu'il lui soit rien arrivé ; nous la retrouverons... nous retrouverons notre Rose... la vôtre ! J'en suis sûr, j'en suis sûr tout à fait sûr !

XVII

Dans la plus nue des mansardes, une femme est assise, seule. Le bourdonnement du trafic de la route du pont de Westminster parvient jusqu'à elle à travers la fenêtre à demi-ouverte, et tous les quarts d'heure, le profond carillon du Grand Ben fait trembler le lit sur lequel elle est assise, chaque note mourant au loin en mille vibrations.

Elle ne fait rien, mais reste là, les mains crispées, à regarder le ciel gris qu'elle aperçoit par-dessus les toits opposés, le désespoir imprimé dans toutes les lignes accablées de son corps mince, et dans ses beaux yeux gris.

Sauf le lit, une table branlante et une

suis intentionnellement abstenu de l'aborder, ni de forme ni de fond, pour parler comme M. R. Tout ce que je puis en dire, et ce sera aussi l'opinion du gros public, c'est que les intéressés — en l'espèce la corporation des cafetiers — sont assez intelligents, assez bien organisés et assez puissants pour ne pas se laisser grignoter par l'Etat ; je n'ai pas peur pour eux, ils sauront se défendre et ils auront raison :

Cet animal n'est pas méchant
Quand on l'attaque il se défend ! O. »

Encore !! — A la correspondance ci-haut, je me bornerai à répondre ce qui suit :

1. — Les établissements destinés à être fermés sont d'ores et déjà désignés. Pourquoi M. O. le conteste-t-il « cette fois-ci » ?

2. — M. O. paraît ignorer les dispositions de l'art. 79 de la loi du 20 mai 1919, lesquelles prévoient que, sur la proposition de la Commission, le Conseil d'Etat peut donner des subventions en vue de la transformation immédiate des locaux désaffectés. Cela ne constitue-t-il pas une indemnité, si l'on ne joue pas sur les mots ? M. O. connaît-il beaucoup de cafés qui ne nécessitent pas de transformations pour être affectés à une autre destination ?

3. — Si les cafés restants bénéficieront de la disparition d'un concurrent, les patentes, les impôts cantonaux et les impôts communaux n'en seront-ils pas augmentés ?

4. — Sans vouloir éterniser le débat, je demanderai à M. O. si la Commission entend proposer la fermeture des cafés dans les communes n'atteignant pas 400 habitants. En Gruyère, 13 communes d'environ 400 habitants et au-dessous ont 14 établissements publics. Cela fait un établissement pour 276 habitants. On est loin du chiffre de 400.

5. — Ma lettre, qui a donné lieu à tout ce débat, protestait surtout contre le fait de chercher à faire payer des indemnités par les voisins privilégiés. Ce fait n'a pas été contesté, car il ne peut l'être sans nuire à la vérité. *Punctum ; Satis !* R.

Séance de Gymnastique. —

Après deux ou trois semaines de repos que d'aucuns trouvaient trop longues, nos gyms se sont réunis à nouveau et, sous la direction de leur sympathique moniteur Albert Genoud, se sont résolument remis au travail. C'est avec un bel entrain qu'ils ont préparé le programme de leur soirée annuelle de gymnastique.

Disons de suite qu'il comprend neuf numéros dont plusieurs seront des productions nouvelles pour le public bullois. Citons entre autres les exercices avec cerceaux et de gymnastique eurythmique exécutés par la section des dames, le ballet des petits nains et les pyramides des pupilles, qui, ajoutés à l'excellent travail des gyms de la section aux barres parallèles, reek, préliminaires avec fusils et ballet, nous garantissent une brillante séance de gymnastique.

Le public de notre ville voudra bien manifester sa reconnaissance aux gyms pour la peine qu'ils se sont donnée et leur prouver qu'il appuie toujours la noble cause qu'ils défendent.

Football. — Si l'état du terrain le permet, le F. C. Bulle aura dimanche, à 2 heures après midi, la visite du Montreux-Sports III. La rencontre comptera pour le championnat suisse. L'excellente forme de

vieille table de toilette, la chambre est veuve de meubles ; pas même un bout de tapis pour couvrir le plancher nu et malpropre. Les restes d'un repas sont sur la table, repas bien modeste à en juger par ces restes mêmes : un bout de pain, une coquille d'œuf et une tasse vide, voilà tout ce qui reste du principal repas d'Alison, et un sourire amer traverse ses traits, tandis que ses yeux tombent de la perspective misérable du dehors à la vue plus misérable encore du dedans.

— Mon péché s'est retourné contre moi, dit-elle, et l'histoire se répète !... Me voici exactement comme j'étais à Southampton il y a six mois !

Tout en parlant, elle tira une bourse de sa poche, en vida le contenu sur ses genoux.

— Seulement, la bourse n'est pas sordide, ajouta-t-elle en retournant dans sa main un joli portemonnaie en cuir de Russie, l'un des derniers présents de Mrs. Metcalfe. L'autre était une pauvre loque... Je me souviens que je l'avais payée neuf pences... et celle-ci...

Trop malheureuse pour pleurer, les souvenirs qu'évoqua la vue de ce bibelot lui firent interrompre sa phrase et regarder sombrement le ciel, pendant que ses pensées revenaient à sa vie paisible au Hall, à la maternelle tendresse de Mrs. Metcalfe, à la sollicitude et aux attentions de M. Metcalfe.

— Que doivent-ils penser de moi ? se dit-elle tristement, ne doutant pas que Regi-

l'équipe montreuissienne fait prévoir une partie très intéressante.

Bulle II se déplacera le même jour à Fribourg où il matchera contre Sporting I pour le championnat cantonal.

Société des Artilleurs de la Gruyère. — Cette société a le plaisir d'informer ses membres qu'elle s'appête à fêter dignement leur patronne Sainte Barbe. La fête aura lieu cette année à Bulle, le samedi 8 décembre prochain.

Elle fait appel à cette occasion à tous ses amis, en particulier aux artilleurs, soldats du train de toutes armes, convoyeurs, ne faisant pas encore partie de la société et qui désireraient assister à la manifestation. Les Artilleurs de la Gruyère invitent aussi les sociétés sœurs des districts voisins qui voudraient se faire représenter avec leurs bannières.

Le port de l'uniforme est autorisé pour les membres de la Société des Artilleurs.

On est prié de s'inscrire jusqu'au 6 décembre auprès du caissier M. Alfred Magnin ou au café Chollet, à Bulle.

Voici le programme de la journée :

Salves d'artillerie.

8 1/2 à 9 1/2 h. — Distribution des cartes de fête au Café Chollet.

9 1/2 h. — Assemblée générale au Cerele Catholique.

11 h. — Messe à l'église paroissiale. Allocution par le capitaine-aumônier L. Richoz, révérend curé. Pendant la messe, chœurs d'ensemble par les Sociétés de chant l'Espérance et la Chorale de Bulle (80 chanteurs).

11 3/4 h. — Cortège en ville.

12 1/2 h. — Banquet à l'Hôtel de Ville.

2 1/2 h. — Conférence militaire par le capitaine E. Gribi.

Sujet : *Ropage des batteries par le son.*

Pendant le banquet, concert par l'Estudiantina

Les Cigales.

A Marsens. — Chaque année, la vaillante association paroissiale des jeunes filles donne au début de l'hiver ses représentations théâtrales au profit de l'œuvre du chauffage de l'église. Le but, à lui seul, de ces manifestations artistiques, mérite l'attention et vaut aux organisateurs et à leurs dévouées collaboratrices les plus sincères éloges. Mettre ainsi au profit du bien commun son talent, son temps et ses peines, voilà un bel exemple de dévouement qu'on ne doit pas passer sous silence.

Si le but est noble, s'il convient de le mettre au premier plan de nos appréciations, il faut se hâter de dire qu'il est poursuivi avec le plus bel entrain et la plus parfaite maîtrise. D'une année à l'autre, les séances théâtrales, et jamais ils ne sont déçus, bien au contraire. Mais les plus parfaites de ces productions, celles qui, sans conteste, ont droit aux plus chaleureuses félicitations parce qu'elles emportent d'emblée notre admiration, sont celles de cette année celles auxquelles il nous a été donné d'assister dimanche dernier.

Le choix des pièces d'abord, et il vaut la peine d'en parler, car ce choix est fort difficile. Très rares sont, en effet, les pièces qui se prêtent à être représentées dans ces conditions, qui joignent à une bonne tenue littéraire et morale, assez de simplicité pour être saisies par un auditoire populaire et jouées sur une scène restreinte et rustique. *Marguerite Morns*, est à ce point de vue une œuvre de choix. Bien charpentée, sa peut être une scène ou l'autre qui ralentissent la rapidité de l'action, bien écrite, et surtout bien imprégnée des plus nobles sentiments, elle constitue un drame reconfortant et digne d'admiration. L'excellente exécution qui lui a été donnée est bien à

nald eut révélé son mensonge et sa fraude le jour même de son retour.

Près d'une quinzaine avait passé depuis ce jour, et le cœur d'Alison gémissait après des nouvelles de ceux qu'elle avait appris à aimer. Quand Reginald l'avait quittée, son premier instinct avait été de s'enfuir à Londres où elle savait pouvoir s'enterrer pour toujours et échapper à ceux à qui elle avait fait du mal. Sa bourse était heureusement dans sa poche, et heureusement aussi contenait assez d'argent pour payer son billet et rester quelque temps dans la maison misérable dont une vieille servante lui avait donné l'adresse autrefois. Mais le moment était venu où ses ressources touchaient à leur fin, où elle savait ne plus pouvoir payer une autre semaine de loyer ni se nourrir au-delà de quelques jours.

Elle avait passé la quinzaine entière à chercher du travail... en vain. Les directeurs d'agence avaient regardé avec méfiance cette grande femme en noir qui ne pouvait produire aucun certificat, dont l'histoire de sa dernière situation semblait boiteuse et peu convaincante, qui ne pouvait même donner le nom d'une propriétaire comme garantie de sa respectabilité.

(A suivre.)

ousienne fait prévoir une
essante.
Déplacera le même jour à
matchera contre Sporting I
nnat cantonal.

Les Artilleurs de la
Cette société a le plaisir
membres qu'elle s'apprête à
leur patronne Sainte Barbe.
u cette année à Bulle, le sa-
prochain.

l à cette occasion à tous ses
tilier aux artilleurs, soldats
tes armes, convoyeurs, ne
re partie de la société et qui
sister à la manifestation. Les
la Gruyère invitent aussi
eurs des districts voisins
se faire représenter avec

uniforme est autorisé pour
la Société des Artilleurs.

e s'inscrire jusqu'au 6 dé-
du caissier M. Alfred Ma-
Chollet, à Bulle.

gramme de la journée :

erie.

Distribution des cartes de fête
et.

le générale au Cercle Catholique.
l'église paroissiale. Allocation
bitaine-aumônier L. Riehoz, révé-
r. Pendant la messe, chœurs d'ou-
r les Sociétés de chant l'Espé-
a Chorale de Bulle (80 chanteurs).
ce en ville.

et à l'Hôtel de Villa.
ronce militaire par le capitaine
lbi.

: *Rapportage des batteries par le son.*
quet, concert par l'Estudiantina

ms. — Chaque année, la

ation paroissiale des jeunes
début de l'hiver ses repré-
trales au profit de l'œuvre
l'église. Le but, à lui seul,
stations artistiques, mérite
aut aux organisateurs et à
collaboratrices les plus sin-
cères ainsi au profit du bien
lent, son temps et ses peines,
emple de dévouement qu'on
ser sous silence.

noble, s'il convient de le
nier plan de nos apprécia-
hâter de dire qu'il est pour-
us bel entrain et la plus par-
D'une année à l'autre, les
éjouissent d'assister à ces
les, et jamais ils ne sont dé-
ntraire. Mais les plus parfai-
ctions, celles qui, sans con-
aux plus chaleureuses féli-
qu'elles emportent d'emblée
on, sont celles de cette année
les il nous a été donné d'as-
e dernier.

pièces d'abord, et il vaut la
er, car ce choix est fort diffi-
sont; en effet, les pièces qui
e représentées dans ces con-
gnent à une bonne tenue lit-
le, assez de simplicité pour
un auditoire populaire et
scène restreinte et rustique.

orns, est à ce point de vue
choix. Bien charpentée, sauf
scène ou l'autre qui ralentis-
de l'action, bien écrite, et
imprégnée des plus nobles
e constitue un drame recon-
e d'admiration. L'excellente
ui a été donnée est bien à

son mensonge et sa fraude
e son retour.
quinzaine avait passé depuis
œur d'Alison gémissait après
de ceux qu'elle avait appris
d Reginald l'avait quittée,
stinct avait été de s'enfuir
elle savait pouvoir s'enterrer
et échapper à ceux à qui elle
al. Sa bourse était heureu-
sa poche, et heureusement
t assez d'argent pour payer
ster quelque temps dans la
ble dont une vieille servante
l'adresse autrefois. Mais le
venu où ses ressources tou-
fin, où elle savait ne plus
une autre semaine de loyer
u-delà de quelques jours.

assé la quinzaine entière à
travail... en vain. Les direc-
avaient regardé avec mé-
ande femme en noir qui ne
lire aucun certificat, dont
t dernière situation semblait
u convaincante, qui ne pou-
ner le nom d'une proprié-
aranté de sa respectabilité.
(A suivre.)

la hauteur de l'œuvre présentée. Dès le
premier acte, les épisodes touchants, bien
plus même poignants, vous étreignent et
l'on ne sait ce qu'il faut priser davantage
de la beauté de l'action ou de la maîtrise
avec laquelle elle est figurée. Et lorsque le
dernier son de cloche a sonné indiquant à
la fois la mort tragique du héros de la
pièce et la fin de celle-ci, on se demande
si l'on n'est pas transporté en pleine réalité
au temps néfaste du schisme d'Angleterre.

On resterait sur une impression bien
douloureuse si une délicieuse vaudoiserie
ne venait provoquer les rires aussi aisément
que le drame avait suscité les larmes. C'est
une bonne leçon donnée à ceux qui n'en-
trevoyent dans un mariage que la question
d'argent, mais cette leçon est donnée avec
tant d'amour qu'on l'accepte, — ceux qui la
méritent ou ceux qui ne la méritent pas, —
de bon cœur.

Deux duos amusants agrémenteront en-
core ces séances. G.

Accident mortel. — Jeudi matin,
vers 10 heures, un ouvrier d'une entre-
prise de constructions mécaniques de Ve-
vey, nommé Denille, était occupé à trans-
poser des poutrelles de l'échafaudage ser-
vant aux réparations du pont du Javroz.

Par un malheureux hasard, il glissa le long
d'une poutrelle oblique de la charpente du
pont, de là fit une chute sur le rocher et
enfin dans le lac de Montsalvens. La vic-
time, âgée de 21 ans seulement, était mari-
ée depuis un mois avec une personne de
Cerniat. Son corps a été retiré de l'eau une
heure après l'accident et transporté au
restaurant du Lac.

Romain Kalbris. — C'est, avec
Sans Famille, le plus touchant et le plus
connu des livres d'Hector Malot que la
Maison Pathé a mis à l'écran.

Les aventures si nombreuses et si diver-
ses du jeune héros et de sa petite amie in-
téresseront sûrement le public.

En somme : *un beau et bon spectacle*,
qui attirera une foule au *Cinéma du Clo-
seau*.

Au Cinéma Lux. — *Le Miracle*
se déroule dans les quartiers interlopes de
New-York. C'est un très grand film, réaliste
quant à la forme mais d'une trame absolu-
ment idéaliste. Les acteurs principaux sont
les étoiles du ciel américain; les décors sont
sans apprêts, tels que l'exige un film de ce
genre, de nature à séduire le public le plus
exigeant.

Thé-Concert. — Pour déléger au
vœu de plusieurs familles de la ville, M.
Charles Mayer, propriétaire de l'Hôtel des
Alpes Terminus, veut bien organiser cha-
que dimanche après midi, pendant la sai-
son d'hiver, un thé-concert dans la nou-
velle grande salle, qui sera aménagée pour
la circonstance. Ce sera pour le public une
excellente occasion d'apprécier la bonne
musique du célèbre *Welle-Mignon*, tout
en se divertissant sainement. Souhaitons
plein succès à M. Mayer pour son innova-
tion.

BIBLIOGRAPHIE

CHEMIN FAISANT, chansons d'hier et d'au-
jourd'hui. Huit chansons dans la note populaire.
Texte de M^{me} L. Chatelan-Roulet et musique
d'Emile Lauber. Un album in-4° avec couverture
illustrée de L. Curta. Editions SPBS, Lausanne,
fr. : 3,75.

Sur la route pierreuse de la vie, il fait bon
rencontrer des chansons! En voici de "chez nous",
sur les sujets tout simples d'apparence qui évo-
quent d'abord des heures graves, à peine écoulées,
— la grande mobilisation —, puis les heures
joyeuses des hyménées, et enfin sur un air pim-
pant de fox-trot, une satire des "petits jeunes
gens" déridera les plus sévères. M^{me} L. Chatelan-
Roulet a composé ses textes très adroitement, sans
vaine recherche, dans un goût populaire de bon
alot, et le bon compositeur Emile Lauber a brodé

là-dessus de charmantes mélodies et accompane-
ments. Nous prédisons aux chantentes et aux chan-
teurs, qui chanteront ces airs nouveaux en costume
du pays et en uniforme militaire, un très gros suc-
cès.

Mots de la fin.

Madame : — Est-ce vrai ce que je lis dans
le journal ?

Monsieur : — Quoi donc ?
Madame : — Que les rayons de la lune
peuvent rendre aveugle !

Monsieur : — Cela doit être vrai : rap-
pelle-toi que c'est un soir, par un beau clair
de lune, que j'ai demandé ta main !

PHARMACIE D'OFFICE

Dimanche 2 décembre

Pharmacie RIME

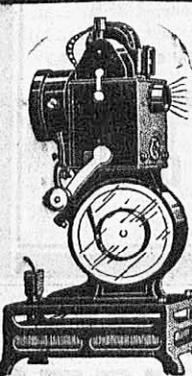
Les enfants de Monsieur Ignace GRE-
MAUD, receveur d'Etat, à La Tour-de-
Trême, expriment leur plus vive reconnais-
sance à toutes les personnes qui leur ont
témoigné de la sympathie à l'occasion de
leur grand deuil.

Salon d'hiver - Hôtel des ALPES-TERMINUS
BULLE
THÉ-CONCERT
tous les dimanches après midi de 3 à 5 heures.
— Entrée libre. — 2587

HYGIS
CREME
POUDRE
SAVON
pour la beauté
du teint
CLERMONT & E. FOUET, GENEVE



**Démonstration
du Pathé-Baby**
à l'Hôtel des Alpes-Terminus
vendredi le 30 novembre
dès 4 1/2 heures
par
Ed. YANTZ, opticien.



Achetez des Gadeaux utiles !
LA
CHAPELLERIE MODERNE
BULLE F. Felder BULLE
Vous offre un **BEAU CHOIX** en
CHEMISES, CRAVATES, COLS
MAILLOTS D'ENFANTS
PARAPLUIES
CASQUETTES SKIEURS
— TÉLÉPHONE 207 — 2595

**Vente de bois
de feu.**
Le lundi 3 décembre
1923, la commune de Riaz
vendra en mises publiques la dé-
pouille de la grande coupe an-
nuelle, soit :
noëuds, rondins
et **55 stères de foyard.**
Rendez-vous en l'Elrey, à
8 1/2 h., avec sac garni.
Riaz, le 28 novembre 1923.
Le Secrétaire communal.

Berger
sérieux et sédentaire est de-
mandé chez M. GONCERUT,
ferme du Ruisseau, Grenc sur
NYON.
On demande
un mulet
en hivernage, éventuellement
on l'achèterait.
S'adres. à Publicitas, Bulle,
sous P. 3422 B. 2590

Cinéma LUX
SAMEDI, à 8 1/2 h.
DIMANCHE, à 3 et 8 1/2 h.
PROGRAMME DE GABA
Paramount Magazine N° 77
Documentaire
Le Miracle
Drame sentimental en 8 parties.
Ce film grandiose est un chef-
d'œuvre de la nouvelle production
PARAMOUNT.

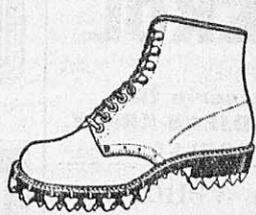
**SALLE
DU
CLOSEAU
BULLE**
Dimanche 2 décembre
Matinée 14 h. 30 — Soirée 20 h. 30
Un grand drame sentimental
ROMAIN KALBRIS
d'après le célèbre roman
d'Hector MALOT.
Documentaires :
Pathé Revue, etc..
A vendre
un traîneau neuf
chez Mlle Julie YENNI,
à Hauteville.

Jeune homme
de 14 à 17 ans désirant apprendre
l'allemand
est demandé
dans petit train de campagne. La
préférence sera donnée à un jeune
homme sachant traire. Petit gage
et vie de famille.
Jos. GUT, Mauensee (Lu-
cerne). 2585

A louer
logement
en Jéricho; éventuellement
on donnerait à faner le
domaine.
A la même adresse on vendrait
quelques centaines de fagots
noëuds secs.
S'adresser à DUPASQUIER
frères, Les Granges.

Jeune fille
sachant bien cuire cherche
place dans un ménage.
S'adresser à Bernadette
BOCHUD, Vuisternens-de-
vant-Romont.
**TOURTEAUX
DE LIN**
1^{re} qualité.
S'adresser Alexandre BEL-
LORA, Bulle, Dépôt gare
Bulle-Romont.

SAINT-NICOLAS
A cette occasion, nous offrons :
Pantoufles à revers, Nos 26/29, 30/35, 36/43
Fr. 3,90, 4,40, 5.—
Chaussons, 1 boucle, » 4,30, 5,30, 6,20
Bien assorti en **Chaussures tout cuir et gallochées**, doublées de
chaud, **socques, caoutchoucs**, etc.
Souliers de sport, souliers forts pour la campagne
— aux plus bas prix. —
Série Réclame, **Souliers de luxe**, vernis, talons Louis XV, fr. 30,50 et 32,50
— VOIR LES VITRINES —
Timbres-escompte 5 %
CADEAU A CHAQUE ACHETEUR.
E. MARMILLOD-GEX, BULLE
Place de l'Union — Place du Cheval-Blanc.
Téléphone N° 10
Se recommande.



Dimanche 2 décembre
CASSÉE
au Buffet de la Gare
GRUYÈRES
Invitation cordiale
Le tenancier

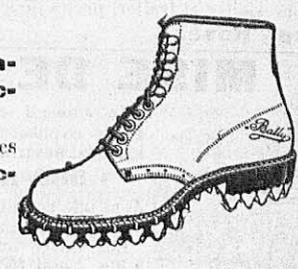
Docteur HERZOG
BROC
de retour.
A vendre
2 truies
de 8 mois, grande race, chez
GREMAUD Philippe, à Mau-
sels.

Les 2, 8 et 9 décembre, à 3 h. et à 8 h.
à **MARSENS**, Bâtiment d'école
**Représentations-
Théâtrales**
données par les jeunes filles de la Paroisse,
en faveur du chauffage de l'église.

**On cherche à louer
un domaine**
de 10 à 15 poses.
S'adres à Publicitas, Bulle,
sous P. 3425 B. 2594
A vendre
une LUGE à billons avec
chenaquet, 1 traîneau, un
lot de serroirs, ainsi qu'un
vélo et un potager à 2 trous.
S'adresser à Paul Gremaud-
Moret, à Vuadens. 2597

**BRASSERIE VIENNOISE
BULLE**
Samedi soir
et dimanche 2 décembre
CONCERT
donné par M. MERCIER, ac-
cordéoniste.
Samedi soir **PROLONGATION**
Dimanche matin
CONCERT-APÉRITIF

Pour la Foire de la St-Nicolas
**Chaussures Modernes S.
A.**
Téléphone 63 - **BULLE** - Place du Tilloul
Choix considérable de
Chaussures en tous genres.
**Chaussures spéciales pour la monta-
gne, skieurs, charretiers, conduc-
teurs, etc., etc.**
Chaussures en cuirs divers doublées
chaud, **chaussons, pantoufles, soc-
ques, caoutchoucs**, etc., etc.
à des prix les plus avantageux.
RÉPARATIONS - - - - - ESCOMPTE 5 %
— Voir les étalages —



POUR VOS TRANSPORTS
2494
de billons, bois d'affouage, déménagements, etc., adressez-vous à **BUSSARD, auto-transport, EPAGNY.**
— PRIX MODÉRÉS —

La commune de Vuadens met en soumission

- a) creusement et pose d'une canalisation en tuyaux de ciment de 40 cm. sur une longueur de 800 mètres;
b) fourniture de 750 tuyaux de 40 cm. de diamètre; fourniture de 30 tuyaux de 30 cm. de diamètre.
Les plans et cahier des charges peuvent être consultés au Bureau communal, où les soumissions doivent être déposées pour le samedi 1er décembre 1923.
Vuadens, le 20 novemb. 1923.
Par ordre: *Secrétariat communal.*

A vendre un fenil de bon foin
S'adresser à **Ernest SCHOUVEY, Villarvolard.** 2565

SKIEURS
plus de neige collante, grâce au **DEKOL**

enduit pour skis. 2574
Epicierie fine GRANDJEAN-KRETZ, BULLE

A vendre 5.000 pieds de foin et regain
à consommer sur place.
S'adresser à **L. LEVA, Corbières.**

Mises de bois.
La commune de Vuadens exposera en vente par voie de mises publiques, **mardi 4 décembre, dans ses forêts des JOUX DERREYS**, un certain nombre de numéros de **billons, carrons et plantes abatues, 2000 fagots nœuds et 60 moules.**
Rendez-vous des miseurs au chalet des Portes, à neuf heures et demie.
Vuadens, le 26 novembre 1923.
Par ordre: *Secrétariat communal.*

A VENDRE
un **ÉTABLI, une LUGE A BILLONS** à bras, une **PAIRE DE SKIS.**
S'adresser à **Castella Auguete, au Tirage, BULLE.**

La chicorée SPÉCIALE
FRANCK
est bien la meilleure chicorée
Mais, n'acceptez que la véritable Franck

Cabinet dentaire H. DOUSSE
Chirurg.-dentiste
BULLE: Avenue de la Gare. — Téléph. 42.
CHATEL-ST-DENIS: Avenue de la Gare, chaque lundi.

A VENDRE beau traîneau de luxe
à 6 places avec accessoires.
Pour visiter et traiter, prière de s'adresser à **W. Egloff, prop., Rosé.** 2580

MISE DE BOIS
Le Conseil communal de Châtel-St-Denis exposera en vente, en mises publiques, environ **1.000 m³ de billons**, dont une centaine sur pied, situés dans ses forêts communales.
Les mises auront lieu à l'Hôtel de Ville, **lundi 10 décembre prochain, dès 1 h. de l'après-midi.** 2586
Les **vendredi et samedi, 7 et 8 décembre**, le forestier communal, **M. Louis Pilloud**, sera à disposition des amateurs, chaque jour dès 9 h.
Par ordre: *Le Secrétariat communal.*

Bonneterie et Tricotage
— de 1^{re} qualité —

POUR DAMES	POUR MESSIEURS
Jaquettes pure laine, grand choix, depuis 16.80	Gilets de laine. 15.50
Blouses de laine nouveautés, depuis 7.90	Gilets de chasse depuis 25.00
Cache-blouses couleurs, depuis 9.80	Gilets fantaisie nouveauté, depuis 7.50
Echarpes laine toutes grandeurs depuis 3.50	Maillots militaires depuis 10.50
Bas de laine depuis 3.70	Camisoles pure laine, longues manches, depuis 4.50
Pantalons sport laine et coton molletonné, depuis 4.75	Caleçons chauds, tricot et molleton, depuis 2.90
Camisoles, Combinaisons, Caleçons Chemises, Boléros, Châles.	Chaussettes laine depuis 1.40
	Chaussettes coton depuis 1.40
	Sweaters, Cache-cols, Bas de sport, Bonnets, etc.

J. GOETSCHMANN & C^{IE}
Grand'Rue - BULLE - Grand'Rue
TIMBRES-ESCOMPTE

Comptoir d'Escompte de Genève
Succursale de Fribourg.

Agences dans le Canton: **ROMONT - BULLE MORAT - ESTAVAYER-LE-LAC - RUE - LE MOURET**

Dépôts à Terme.

1 à 2 ans 4 1/2 %
3 à 5 ans 5 %

Timbre fédéral à la charge de la banque.

Toutes opérations de banques aux meilleures conditions.

BULLE - Grande salle de l'Hôtel de Ville - BULLE
BUREAU 7 1/2 h. DIMANCHE 2 DÉCEMBRE RIDEAU 8 1/2 h.
SAMEDI 8 DÉCEMBRE

Séances de Gymnastique

données par la **Section de Bulle**, avec le gracieux concours du Corps de Musique de la Ville, de la Section de Gymnastique des Dames et des Pupilles.
Direction: **Albert Genoud, moniteur.**

BEAU PROGRAMME DE GYMNASTIQUE
Préliminaires avec fusils (costumé).

Ballet des nains.

Gymnastique eurythmique (Dames).

Ballet comique.

PRIX DES PLACES: Réservées 2.20, Premières 1.50, Secondes, (debout) 1 fr. (taxe communale comprise).

On peut se procurer des places réservées dès **VENDREDI au Café de l'HOTEL de VILLE.**

Pour faciliter la participation au public de la campagne, **dimanche 2 décembre seulement,**

MATINÉE à 14,30 h.

Adultes 1 fr., enfants 0,30 fr.

Le **BAL** suivra la séance du samedi 8 décembre.

Dimanche 2 décembre, train spécial Bulle-Broc à 23.30 h.

MM.

Nous prions notre estimée clientèle de nous excuser si, avant-hier, tout le monde ne put être servi, malgré l'augmentation de notre personnel et le dédoublement de nos caisses. De nouvelles mesures seront prises en vue des fêtes, car nos occasions attirent une foule de plus en plus importante d'acheteurs.

Nos Cadeaux!

Pour être agréables aux personnes qui n'ont pu mardi se faire servir, nous continuerons la distribution de nos superbes cadeaux: **tasses, saladiers, sucriers, pots à lait porcelaine** dès ce jour et jusqu'à mardi soir; que chacun en profite.

Nos Occasions!

Les prix annoncés restent en vigueur jusqu'à épuisement des stocks, **mais au plus tard jusqu'au 9 décembre.**

Nos Coupons!

Nous sacrifions à des prix incroyables une multitude de coupons et fins de séries non annoncées. Visitez nos comptoirs, voyez nos vitrines.

Nos jouets!

Notre exposition de jouets et d'articles pour arbres de Noël est sans égale loin à la ronde.

— **ENTRÉE LIBRE** —

Une visite distraira grands et petits.

GRANDS MAGASINS

H.-S. WALTHER & C^{IE} S. A.
— **VEVEY** —

POUR LES FÊTES
vous trouverez le plus grand choix de

JEUX, JOUETS et CADEAUX

Au **Magasin ACKERMANN-EBERLÉ, BULLE**
TIMBRES D'ESCOMPTE - Belle marchandise.

Travaux d'impression en tous genres, livrés par l'**IMPRIMERIE du JOURNAL**

BANQUE POPULAIRE SUISSE
— **FRIBOURG** —

Capital versé et réserves: **Fr. 120.000.000.**

Nous émettons actuellement des

Obligations 5 %

de 3 à 5 ans, nominatives ou au porteur, avec coupons semestriels.

Timbre fédéral à notre charge.

La Direction.

Malgré nos prix bas et reconnus les meilleurs marché sur la place de Fribourg, nous accordons, dès le 1^{er} décembre, à l'occasion de notre vente Fin de Saison, sur tous les

MANTEAUX, ROBES et COSTUMES

Un

RABAIS spécial de 10 %

AUX QUATRE SAISONS S. A.

14, Rue de Lausanne, **FRIBOURG**
et à **BERNE, THOUNE, SOLEURE.**

Vente de bois par soumission.

La Commune de Grandvillard met en vente, par voie de soumission,

environ 450 m³ de bois de sapin,

divisé en 5 lots, situé dans ses forêts des Bandes et Servettes. Les soumissions devront parvenir à Monsieur le Syndic, sous pli cacheté, jusqu'au 11 décembre prochain, à 6 heures du soir.

Le forestier se tiendra à la disposition des amateurs le **lundi, 10 décembre, dès 9 heures du matin.**

Grandvillard, le 26 novembre 1923. 2588

Par ordre: *Le Secrétaire.*